

Motion

Affichage par ordre de mérite des candidats admissibles sur le site des concours CNRS

Faisant suite à la décision d'Antoine Petit (PDG du CNRS) d'afficher sur le site officiel des concours CNRS la liste des candidates et candidats admissibles par ordre alphabétique et non plus par ordre de mérite, la section 10 réaffirme son attachement à la publication du résultat des classements du jury d'admissibilité par ordre de mérite scientifique. Ce classement correspond au procès-verbal signé par l'ensemble des membres du jury d'admissibilité, tel que mentionné dans le guide du candidat 2021, et conformément au Décret n°83-1260 du 30 décembre 1983 (Article 21 modifié par Décret n°2017-852 du 6 mai 2017 - art. 3).

La section 10 réaffirme également son attachement à une diffusion fidèle de ses conclusions, résultat d'un travail approfondi et collégial d'évaluation et de sélection des dossiers.

Elle conteste le bien-fondé de cette décision modifiant les modalités d'affichage du concours quelques jours avant les auditions, ce dernier ayant commencé formellement le 1^{er} février 2021. Elle déplore profondément l'absence de communication directe de cette décision auprès des présidents de jurys.

Francoise MASSINES
Présidente de la Section 10

Motion adoptée le 11 mars 2021

17 Votants : 17 oui, 0 non, 0 abstention

Destinataires :

- Antoine PETIT, président directeur général du CNRS
- Alain SCHUHL, directeur général délégué à la science du CNRS
- André LE BIVIC, directeur de l'INSB, Ali CHARARA, directeur de l'INS2I, Pascal AUSCHER, directeur de l'INSMI, Astrid LAMBRECHT, directrice de l'INP, Stéphane BLANC, directeur de l'INEE, Jean-Yves MARZIN, directeur de l'INSIS, Reynald PAIN, directeur de l'IN2P3, Jacques MADDALUNO, directeur de l'INC, François-Joseph RUGGIU, directeur de l'INSHS, Nicolas ARNAUD, directeur de l'INSU.
- Fabien GODEFERD, directeur adjoint scientifique à l'INSIS
- Dorothée BERTHOMIEU, présidente du Conseil scientifique du CNRS
- Les présidentes et présidents des Conseils scientifiques d'institut
- Les présidentes et présidents des Sections et CID du Comité national.